

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 30 septembre 2023

Gestionnaire du Fonds
Services de portefeuille Counsel Inc.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas le rapport financier intermédiaire ni les états financiers annuels du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels gratuitement en composant le numéro sans frais 1 877 216-4979, en nous écrivant à Services de portefeuille Counsel Inc., 5015 Spectrum Way, Suite 300, Mississauga (Ontario) L4W 0E4, en visitant notre site Web à l'adresse www.counsellservices.com ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds d'investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus simplifié et à la notice annuelle du Fonds, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Aucun effort n'a été ménagé pour assurer l'exactitude de l'information contenue dans ce rapport au 30 septembre 2023; toutefois, le Fonds ne peut garantir ni l'exactitude ni le caractère exhaustif de cette information. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié ainsi qu'aux états financiers annuels audités du Fonds pour obtenir plus de renseignements.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut renfermer des déclarations prospectives qui reflètent nos attentes actuelles ou nos prédictions à l'égard de futurs événements. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui sont assujetties ou font référence à de futurs événements ou conditions, ou comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « croire », « estimer », « provisoire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces déclarations peuvent être liées à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les déclarations prospectives sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, des incertitudes et des hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment, sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les éclosions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité de Services de portefeuille Counsel Inc. à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs.

Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

PORTEFEUILLE FOCUS ÉQUILIBRÉ IPC

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 30 septembre 2023

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 13 novembre 2023

La présente analyse du rendement du Fonds par la direction présente les points de vue de Services de portefeuille Counsel Inc. (« Counsel ») sur les facteurs et les développements importants qui ont eu lieu au cours de la période close le 30 septembre 2023 et qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Fonds. Pour des renseignements sur le rendement à plus long terme du Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique *Rendement passé* du rapport.

En outre, « valeur liquidative » renvoie à la valeur du Fonds ou d'une série calculée aux fins d'opérations, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du Fonds.

Résultats d'exploitation

Rendement des placements

Il est question du rendement des titres de la série A du Fonds ci-après. Le rendement de toutes les autres séries offertes par le Fonds est présenté à la rubrique intitulée *Rendement passé* du présent rapport. Le rendement peut différer d'une série à l'autre, principalement en raison des différents niveaux de frais et de charges imputés à chaque série ou parce que les titres d'une série n'avaient pas été émis et n'étaient pas en circulation pendant toute la période considérée. Veuillez consulter la rubrique intitulée *Renseignements sur les séries* du présent rapport pour prendre connaissance des divers frais de gestion et d'administration payables par série.

Au cours de la période de six mois, les titres de série A du Fonds ont produit un rendement de -0,27 % (après déduction des frais et charges). En comparaison, l'indice de référence mixte, composé à 45 % de l'indice de rendement global MSCI mondial (rendement de 3,03 %), à 40 % de l'indice de rendement global des obligations universelles FTSE Canada (rendement de -4,53 %) et à 15 % de l'indice de rendement composé S&P/TSX (rendement de -1,13 %) (l'« indice de référence mixte ») a généré un rendement de -0,63 %. Tous les rendements des indices et des séries sont calculés en fonction du rendement global en dollars canadiens. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, des charges et des commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les rendements de l'indice.

Les actions canadiennes ont reculé au cours de la période, sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt et du ralentissement de la croissance économique. Comme l'inflation demeure obstinément élevée, la Banque du Canada a relevé son taux directeur de 50 points de base pour l'établir à 5,00 %. Les prix des obligations gouvernementales et des obligations de sociétés ont baissé en réaction à la hausse des taux d'intérêt. Les actions mondiales ont augmenté, car d'autres banques centrales ont ralenti le rythme de leurs hausses de taux d'intérêt. L'économie mondiale s'est avérée résiliente et la situation de l'emploi est demeurée solide. La Réserve fédérale américaine, la Banque centrale européenne et la Banque d'Angleterre ont augmenté leurs taux directeurs en raison de l'inflation élevée. Par conséquent, les taux de rendement des titres à revenu fixe mondiaux ont monté. Au sein de l'indice MSCI Monde (net), les marchés les plus performants ont été ceux de la Norvège, de l'Italie et des États-Unis, tandis que ceux de Hong Kong, de la Nouvelle-Zélande et de la Finlande ont fait moins bonne figure. Les secteurs des services de communication, de l'énergie et de la technologie de l'information ont été les plus performants, tandis que ceux des services publics, de la consommation de base et des biens immobiliers ont été les plus faibles.

Le Fonds a enregistré un rendement inférieur à celui de l'indice général de rendement global MSCI mondial. L'indice général se compose de titres de capitaux propres et il n'a aucune exposition aux titres à revenu fixe, alors que le Fonds investit tant dans des actions que dans des fonds communs de placement de titres à revenu fixe. Compte tenu de la composition du Fonds, il est plus pertinent de comparer le rendement à celui de l'indice de référence mixte.

Le Fonds a surpassé l'indice de référence mixte en raison principalement de sa préférence pour les titres de croissance. La sélection de titres du fonds sous-jacent Counsel U.S. Growth dans les secteurs de la technologie de l'information et des soins de santé a alimenté les résultats. La sélection de titres du fonds sous-jacent Counsel Canadian Growth a aussi contribué au rendement.

Au cours de la période, l'euro, le yen japonais et la livre sterling se sont dépréciés de 2,17 %, de 10,85 % et de 1,29 %, respectivement, par rapport au dollar canadien, ce qui a pesé sur le rendement du Fonds. Certaines positions de couverture partielle à l'égard de l'euro et de la livre sterling détenues pendant la période dans les fonds d'actions sous-jacents ont légèrement compensé cet effet. Le dollar américain s'est apprécié de 0,36 % par rapport au dollar canadien, ce qui a contribué au rendement du Fonds. À la fin de la période, les fonds d'actions sous-jacents ont conservé une couverture cible de 25,0 % à l'égard de la livre sterling, mais ils étaient autrement non couverts.

Actif net

La valeur liquidative du Fonds a diminué de 4,9 millions de dollars, ou 7,6 %, pour se chiffrer à 59,5 millions de dollars au 30 septembre 2023, comparativement à 64,4 millions de dollars au 31 mars 2023. Cette baisse est principalement attribuable aux rachats nets.

Frais et charges

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») annualisé de chacune des séries au cours de la période close le 30 septembre 2023 a été essentiellement semblable au RFG de l'exercice clos le 31 mars 2023. Le total des charges payées varie d'une période à l'autre, principalement en raison des variations de l'actif moyen dans chacune des séries. Les RFG pour toutes les séries sont présentés à la rubrique *Faits saillants financiers* du présent rapport.

Événements récents

Vers la fin de la période, les marchés boursiers ont commencé à voir s'effacer certains des gains réalisés plus tôt, étant donné que les taux obligataires ont continué d'augmenter en raison des attentes des marchés voulant que les taux allaient rester élevés pendant encore un certain temps, et que les attentes consensuelles à l'égard des baisses de taux ont été repoussées à plus tard en 2024. Les décideurs de la Réserve fédérale américaine ont laissé entendre que les taux d'intérêt pourraient demeurer élevés pendant plus longtemps que prévu initialement, avec une possible hausse supplémentaire en 2023. L'équipe de gestion de portefeuille de Counsel estime que la fragilité de l'économie pèsera sur les actions au début de 2024 et prévoit des réductions de taux plus importantes que ce à quoi s'attend le marché pour 2024, mais nous pensons que toute récession éventuelle sera légère et de courte durée. Counsel estime qu'une telle conjoncture permettrait au marché boursier américain en particulier de prospérer en 2024. En revanche, l'équipe pense que le Canada pourrait surpasser les États-Unis au cours des prochains trimestres, en raison de déséquilibres cruciaux dans l'économie canadienne, notamment l'endettement élevé des ménages et la surévaluation des prix des logements. Une diminution imminente des dépenses de consommation et une correction marquée sur le marché de l'habitation laisse entrevoir la perspective d'une récession plus profonde.

Le 3 avril 2023, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie a annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition de Investment Planning Counsel Inc. (la société mère de Counsel). La transaction devrait être conclue avant la fin de 2023. Pendant la période initiale suivant la conclusion de la transaction, Counsel continuera d'agir à titre de gestionnaire des Fonds Counsel et aucun changement important dans les activités du Fonds n'est prévu. Cependant, la conclusion de la transaction entraînera des changements dans la composition du Comité d'examen indépendant du Fonds et du conseil d'administration de Counsel.

PORTEFEUILLE FOCUS ÉQUILIBRÉ IPC

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 30 septembre 2023

Le Fonds affiche une légère surpondération des titres à revenu fixe par rapport à la pondération neutre. En octobre 2023, Counsel a réduit à 12,5 % sa couverture à l'égard de la livre sterling, qui était de 25 % à la clôture de la période, et a établi une couverture de 30 % à l'égard du dollar américain dans les fonds d'actions sous-jacents. La couverture du change, qui est dynamique, peut varier entre 0 % et 100 % et est laissée à notre discrétion, en fonction de notre évaluation des conditions des marchés des changes.

Le 7 novembre 2023, le placement du Fonds dans le fonds sous-jacent Counsel U.S. Growth a fait l'objet d'un rachat et a été remplacé par le Counsel U.S. Growth Equity nouvellement lancé.

Transactions entre parties liées

Frais de gestion

Les frais de gestion pour chaque série applicable sont calculés et comptabilisés quotidiennement en tant que pourcentage de sa valeur liquidative. Le gestionnaire a utilisé les frais de gestion du Fonds pour payer les coûts liés à la gestion du portefeuille de placement, à l'analyse des placements, à la formulation de recommandations, à la prise de décisions de placement, à l'achat et à la vente du portefeuille de placement et à la prestation d'autres services. Le gestionnaire a également utilisé les frais de gestion pour financer les commissions de suivi et d'autres formes de rémunération (collectivement, les « versements liés à la distribution ») versées aux courtiers inscrits dont les clients investissent dans le Fonds.

Les courtiers suivants affiliés à Counsel peuvent avoir droit à des versements liés à la distribution de la part de Counsel au même titre que les courtiers inscrits non reliés : IPC Securities Corporation, Valeurs mobilières Groupe Investors Inc., IPC Investment Corporation, Services financiers Groupe Investors Inc. et Services d'investissement Quadrus Itée.

Counsel a utilisé environ 41 % du total des frais de gestion reçus de tous les Fonds Counsel pour financer les versements liés à la distribution remis aux courtiers inscrits. En comparaison, pour le Fonds, les versements liés à la distribution représentaient 42 % des frais de gestion payés. Il s'agit du pourcentage moyen des frais de gestion payés par toutes les séries. Le pourcentage réel pour chaque série peut être supérieur ou inférieur à la moyenne en fonction du niveau des commissions de suivi payées pour cette série.

Services de gestion et d'administration

Pour chaque série applicable, le Fonds a versé des frais de gestion et d'administration à Counsel aux taux annuels précisés à la rubrique intitulée *Renseignements sur les séries* du présent rapport et décrits plus en détail dans le prospectus simplifié. En contrepartie des frais d'administration, Counsel paie tous les frais et charges (autres que certains frais spécifiques liés au Fonds) nécessaires à l'exploitation du Fonds. Consulter également la rubrique *Frais de gestion*.

Autres transactions entre parties liées

Au cours de la période, le Fonds s'est appuyé sur des instructions permanentes du comité d'examen indépendant (« CEI ») des Fonds Counsel en ce qui concerne les réinvestissements de l'actif.

Rendement passé

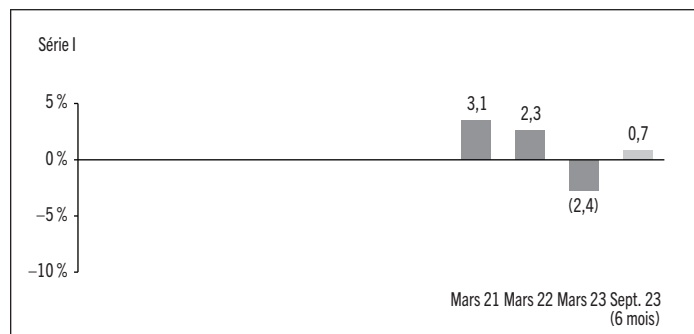
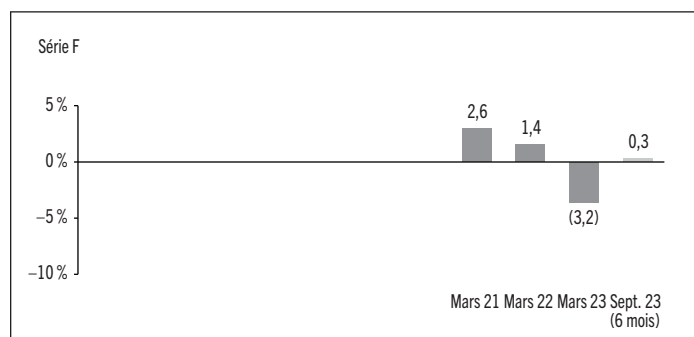
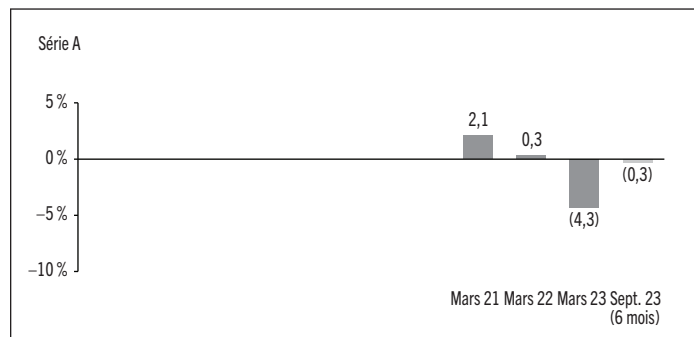
Les taux de rendement indiqués correspondent au rendement total composé annuel historique, compte tenu des variations de la valeur liquidative par titre et du réinvestissement de toutes les distributions, mais sans prendre en considération les frais d'acquisition, les frais de rachat, les frais de distribution ou les frais d'acquisition optionnels, les frais de gestion directement payables par les investisseurs ou l'impôt sur le revenu payable par l'investisseur qui viendraient réduire ce rendement. Les rendements de chaque série diffèrent principalement parce que les frais et charges

varient d'une série à l'autre. Veuillez vous reporter à la rubrique *Renseignements sur les séries* pour obtenir plus de renseignements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicateur de son rendement futur.

Si vous détenez ce Fonds hors d'un régime enregistré, les distributions de revenu et de gains en capital qui vous sont versées augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'elles soient versées au comptant ou réinvesties dans des titres additionnels. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des titres que vous détenez. Cela diminuerait vos gains en capital ou augmenterait votre perte en capital lors d'un rachat subséquent à partir du Fonds, assurant ainsi que vous n'êtes pas imposé de nouveau sur ce montant. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

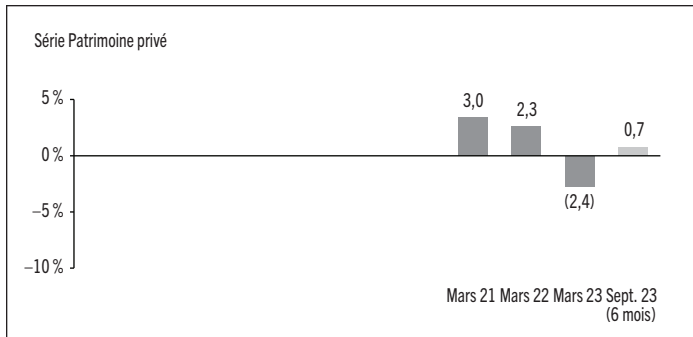
Rendements annuels

Ces graphiques indiquent la variation à la hausse ou à la baisse à la fin de chaque exercice de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice. Le pourcentage indiqué pour le premier exercice d'une série est le rendement réel obtenu depuis la date de sa création, qui se trouve à la rubrique *Renseignements sur les séries*. Les graphiques illustrent donc le rendement du Fonds au fil du temps.



PORTEFEUILLE FOCUS ÉQUILIBRÉ IPC

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 30 septembre 2023



PORTEFEUILLE FOCUS ÉQUILIBRÉ IPC

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 30 septembre 2023

Aperçu du portefeuille au 30 septembre 2023

TYPE DE FONDS SOUS-JACENT	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Fonds de titres à revenu fixe canadiens	44,9
Fonds d'actions américaines	22,6
Fonds d'actions internationales	17,8
Fonds d'actions canadiennes	14,6
Autres	0,1

RÉPARTITION SECTORIELLE EFFECTIVE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	23,0
Technologie de l'information	12,3
Obligations fédérales	10,6
Obligations provinciales	10,5
Services financiers	10,0
Produits industriels	7,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6,4
Soins de santé	5,2
Consommation discrétionnaire	4,9
Services de communication	3,6
Énergie	2,9
Matériaux	2,9
Autres	0,5

RÉPARTITION EFFECTIVE PAR PAYS	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	60,4
États-Unis	23,0
Royaume-Uni	3,3
Pays-Bas	3,2
Danemark	1,6
France	1,4
Japon	1,4
Allemagne	0,8
Italie	0,7
Taiwan	0,6
Norvège	0,5
Inde	0,4
Autres pays	2,7

La répartition effective présente l'exposition du Fonds par pays et secteur, calculée en tenant compte de la quote-part du Fonds dans des titres de fonds d'investissement sous-jacents. Le prospectus simplifié et d'autres renseignements concernant chacun des fonds sous-jacents sont disponibles sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS

Émetteur/Fonds sous-jacent	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Counsel Canadian Core Fixed Income, série O	40,8
Counsel U.S. Growth, série O	22,6
Counsel International Growth, série O	17,8
Counsel Canadian Growth, série O	14,6
Counsel Short Term Bond, série O	4,1

Principales positions acheteur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale

99,9

PORTEFEUILLE FOCUS ÉQUILIBRÉ IPC

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 30 septembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour chaque période comptable présentée ci-après. Si un fonds ou une série a été établi(e) ou rétabli(e) au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement jusqu'à la fin de cette période comptable. Les dates d'établissement des séries se trouvent à la rubrique *Renseignements sur les séries*.

ACTIF NET PAR TITRE (\$)¹

Série A	30 sept. 2023	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2019
Actif net, à l'ouverture	9,66	10,12	10,10	10,00	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :						
Total des produits	0,13	0,24	0,15	0,09	s.o.	s.o.
Total des charges	(0,11)	(0,20)	(0,23)	(0,10)	s.o.	s.o.
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,05)	(0,31)	0,12	0,13	s.o.	s.o.
Profits (pertes) latent(e)s	0,02	(0,20)	(0,34)	(0,19)	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	(0,01)	(0,47)	(0,30)	(0,07)	s.o.	s.o.
Distributions :						
Du revenu (sauf les dividendes canadiens)	(0,01)	–	–	–	s.o.	s.o.
Des dividendes canadiens	(0,01)	(0,02)	(0,01)	–	s.o.	s.o.
Des gains en capital	–	–	–	(0,11)	s.o.	s.o.
Remboursement de capital	–	–	–	–	s.o.	s.o.
Distributions annuelles totales³	(0,02)	(0,02)	(0,01)	(0,11)	s.o.	s.o.
Actif net à la fin de la période	9,62	9,66	10,12	10,10	s.o.	s.o.
Série F	30 sept. 2023	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2019
Actif net, à l'ouverture	9,54	10,03	10,11	10,00	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :						
Total des produits	0,13	0,24	0,16	0,10	s.o.	s.o.
Total des charges	(0,05)	(0,10)	(0,11)	(0,05)	s.o.	s.o.
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,08)	(0,47)	0,27	0,11	s.o.	s.o.
Profits (pertes) latent(e)s	0,02	(0,20)	(0,35)	(0,21)	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,02	(0,53)	(0,03)	(0,05)	s.o.	s.o.
Distributions :						
Du revenu (sauf les dividendes canadiens)	(0,05)	(0,06)	–	(0,01)	s.o.	s.o.
Des dividendes canadiens	(0,02)	(0,10)	(0,04)	–	s.o.	s.o.
Des gains en capital	–	–	(0,20)	(0,15)	s.o.	s.o.
Remboursement de capital	–	–	–	–	s.o.	s.o.
Distributions annuelles totales³	(0,07)	(0,16)	(0,24)	(0,16)	s.o.	s.o.
Actif net à la fin de la période	9,50	9,54	10,03	10,11	s.o.	s.o.

Série I	30 sept. 2023	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2019
Actif net, à l'ouverture	9,51	10,02	10,13	10,00	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :						
Total des produits	0,12	0,24	0,16	0,12	s.o.	s.o.
Total des charges	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,01)	s.o.	s.o.
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,02)	(0,38)	0,10	0,04	s.o.	s.o.
Profits (pertes) latent(e)s	0,02	(0,20)	(0,35)	(0,24)	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,11	(0,36)	(0,11)	(0,09)	s.o.	s.o.
Distributions :						
Du revenu (sauf les dividendes canadiens)	(0,09)	(0,19)	(0,06)	(0,02)	s.o.	s.o.
Des dividendes canadiens	(0,03)	(0,06)	(0,04)	–	s.o.	s.o.
Des gains en capital	–	–	(0,28)	(0,16)	s.o.	s.o.
Remboursement de capital	–	–	–	–	s.o.	s.o.
Distributions annuelles totales³	(0,12)	(0,25)	(0,38)	(0,18)	s.o.	s.o.
Actif net à la fin de la période	9,47	9,51	10,02	10,13	s.o.	s.o.
Série Patrimoine privé	30 sept. 2023	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2019
Actif net, à l'ouverture	9,52	10,02	10,13	10,00	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :						
Total des produits	0,13	0,24	0,15	0,06	s.o.	s.o.
Total des charges	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,01)	s.o.	s.o.
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,07)	(0,16)	0,40	(0,14)	s.o.	s.o.
Profits (pertes) latent(e)s	0,02	(0,20)	(0,35)	(0,13)	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,07	(0,14)	0,18	(0,22)	s.o.	s.o.
Distributions :						
Du revenu (sauf les dividendes canadiens)	(0,08)	(0,19)	(0,06)	(0,02)	s.o.	s.o.
Des dividendes canadiens	(0,04)	(0,06)	(0,04)	–	s.o.	s.o.
Des gains en capital	–	–	(0,28)	(0,16)	s.o.	s.o.
Remboursement de capital	–	–	–	–	s.o.	s.o.
Distributions annuelles totales³	(0,12)	(0,25)	(0,38)	(0,18)	s.o.	s.o.
Actif net à la fin de la période	9,47	9,52	10,02	10,13	s.o.	s.o.

- Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par titre à l'ouverture et à la clôture. Cette information est tirée des états financiers du Fonds préparés conformément aux normes IFRS. L'actif net présenté dans le tableau et dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative; une explication de ces différences se trouve dans la note 3 des états financiers du Fonds.
- Les montants de la valeur liquidative et des distributions par titre sont fonction du nombre réel de titres en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.
- Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en titres additionnels du Fonds, ou les deux.

PORTEFEUILLE FOCUS ÉQUILIBRÉ IPC

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 30 septembre 2023

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Série A	30 sept. 2023	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2019
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹	29 029	30 793	34 954	18 945	40 049	45 051
Titres en circulation (en milliers) ¹	3 018	3 187	3 453	1 877	3 268	3 650
Ratio des frais de gestion (%) ²	2,21	2,19	2,18	2,17	1,78	1,77
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) ²	2,21	2,19	2,18	2,17	1,78	1,77
Ratio des frais de négociation (%) ³	0,03	0,05	0,04	0,05	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	8,33	17,91	13,45	5,42	81,19	82,65
Série F	30 sept. 2023	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2019
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹	21 344	22 685	36 071	25 816	15 519	13 093
Titres en circulation (en milliers) ¹	2 247	2 378	3 596	2 554	1 239	1 039
Ratio des frais de gestion (%) ²	1,07	1,07	1,06	1,05	1,09	1,10
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) ²	1,07	1,07	1,06	1,05	1,09	1,10
Ratio des frais de négociation (%) ³	0,03	0,05	0,04	0,05	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	8,33	17,91	13,45	5,42	81,19	82,65
Série I	30 sept. 2023	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2019
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹	7 777	9 649	13 668	7 497	7 130	5 209
Titres en circulation (en milliers) ¹	821	1 014	1 364	740	535	389
Ratio des frais de gestion (%) ²	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) ²	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17
Ratio des frais de négociation (%) ³	0,03	0,05	0,04	0,05	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	8,33	17,91	13,45	5,42	81,19	82,65

Série Patrimoine privé	30 sept. 2023	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2019
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹	1 351	1 267	1 205	1 097	4 002	669
Titres en circulation (en milliers) ¹	143	133	120	108	394	66
Ratio des frais de gestion (%) ²	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) ²	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17
Ratio des frais de négociation (%) ³	0,03	0,05	0,04	0,05	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	8,33	17,91	13,45	5,42	81,19	82,65

- 1) Données à la clôture de la période comptable indiquée.
- 2) Le RFG et le RFG avant les renoncations ou absorptions (le « RFG brut ») sont établis d'après le total des frais pris en charge par le Fonds (à l'exclusion des commissions et des autres coûts d'opération du portefeuille) pour la période considérée et s'expriment en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Pour une période au cours de laquelle une série est créée, le RFG et le RFG brut sont annualisés depuis la date d'établissement de la série jusqu'à la fin de la période. Le RFG et le RFG brut peuvent être touchés par les réductions ou les augmentations des frais de gestion et des frais d'administration, comme il est décrit à la rubrique *Renseignements sur les séries*. Lorsque le Fonds investit dans les titres d'un fonds sous-jacent, le RFG et le RFG brut présentés pour le Fonds comprennent la tranche des RFG du (des) fonds sous-jacent(s) attribuable à ce placement.
- 3) Le ratio des frais de négociation (le « RFN ») représente le total des commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille et est exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période. Lorsque le Fonds investit dans les titres d'un fonds sous-jacent, les RFN du Fonds comprennent la tranche des RFN du (des) fonds sous-jacent(s) attribuable à ce placement.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille (le « TRP ») est un indicateur de la fréquence de remplacement des placements par le conseiller de portefeuille. Un TRP de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le TRP au cours d'une période est élevé, plus les coûts de négociation payables par le Fonds sont élevés au cours de la période et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un TRP élevé et le rendement du Fonds. Les coûts engagés pour réaligner le portefeuille de titres du Fonds après une fusion, le cas échéant, sont exclus du TRP.

PORTEFEUILLE FOCUS ÉQUILIBRÉ IPC

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 30 septembre 2023

Renseignements sur les séries

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Placement minimal (\$)	Frais de gestion ⁴ (%)	Frais d'administration ⁴ (%)
Série A ¹	14 octobre 2020	500	1,80	0,15
Série F ²	14 octobre 2020	500	0,80	0,15
Série I ^{2,3,4}	14 octobre 2020	500	–	0,15
Série Patrimoine privé ⁵	14 octobre 2020	–	–	0,15

- 1) Les titres de la série A sont les seuls qui sont assujettis à des frais d'acquisition. Les titres peuvent être assujettis à des frais négociés allant jusqu'à 5 % au moment de la souscription initiale.
- 2) Des frais de consultation négociables ou des frais établis en fonction de l'actif (plus les taxes de vente) sont à payer par les investisseurs à leur(s) courtier(s) relativement aux titres de cette série détenus. Les frais peuvent être perçus par Counsel dans le compte de l'investisseur au moyen du rachat de titres et remis au courtier à la demande de l'investisseur. Le courtier peut également percevoir les frais directement auprès de l'investisseur.
- 3) Les frais de gestion liés à cette série sont de 0,80 % et ils sont payables directement à Counsel, généralement au moyen du rachat mensuel de titres.
- 4) Counsel peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion (directement ou indirectement) ou aux frais d'administration payables par les investisseurs ou les diminuer. Les investisseurs particuliers peuvent être admissibles à une remise sur les frais de gestion sous réserve de certaines exigences, comme le décrit le prospectus simplifié du Fonds.
- 5) Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série Patrimoine privé. Un investisseur doit conclure une entente pour prendre part à un programme géré discrétionnaire offert par IPC Valeurs mobilières et accepter de payer certains frais fondés sur l'actif.